



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82226>

Département(s) de publication : **92, 75, 78, 94, 95**

Annonce n° **24-82226**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005798200015

Ville : NANTERRE

Code postal : 92000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92, 75, 78, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jeanne DWORZECKI

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 147325702

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Article 5.1.1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Article 5.1.1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Article 5.1.1 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public territorial

Critères d'attribution : L'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés ci dessous : - Critère 1 : Valeur financière (40 %), appréciée sur une simulation réaliste intégrant le montant total de la DPGF et un détail quantitatif estimatif fondé sur certains prix du BPU. - Critère 2 : Valeur technique (30%), évaluée sur la base des éléments du CRT o Sous-critère 2.1 : Expertise en design de la solution pour adapter à l'usage et faire évoluer l'outil (10 %), évaluée sur la base du CRT o Sous-critère 2.2 : Expertise en apports et traitement de données (10 %), évaluée sur la base du CRT o Sous-critère 2.3 : Expertise en développement d'outils numériques (10%), évaluée sur la base du CRT - Critère 3 : Cohérence du planning prévisionnel avec la méthodologie (30 %), appréciée sur la base du planning proposé dans l'offre et les éléments du CRT.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception, développement, hébergement, infogérance et maintenance de la plateforme numérique de l'observatoire territorial et stratégique immobilier (OTSI)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71354100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat a pour objet la conception, le développement, l'hébergement, l'infogérance et la maintenance de la plateforme numérique de l'observatoire territorial et stratégique immobilier (OTSI) pour le compte de l'établissement Public Territorial (EPT) Paris Ouest La Défense.

Lieu principal d'exécution du marché : Nanterre

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 216000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un contrat de services. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication (CCAG/TIC) issu de l'arrêté du 30 mars 2021 (JO du 1er avril 2021) Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un accord-cadre, traitées à prix global et forfaitaire pour la maintenance, l'infogérance, l'hébergement, l'assistance technique, et le développement des fonctionnalités souhaitées et s'exécutent par marchés subséquents (devis) pour les prestations de développements complémentaires éventuels et des analyses spécifiques demandées. Le contrat est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum sur sa durée totale strictement inférieur à 221 000 euro(s) HT. Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Il est reconductible tacitement trois fois, pour des périodes d'un an, dans la limite maximale globale de quatre ans. Aucune variante n'est autorisée dans le cadre du présent contrat. COMPOSITION DU DCE : Le dossier de consultation comprend : - le règlement de la consultation (RC) et son annexe « fiche de vérification », - le cahier des clauses particulières (CCP) et son annexe relative à la protection des données personnelles, - l'acte d'engagement (ATTR1) à remplir par le soumissionnaire, ainsi que ses deux annexes : - Annexe 1 : la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), - Annexe 2 : le bordereau des prix unitaires (BPU), - le cadre de réponse technique (CRT). MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au vendredi 16 aout 2024 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter

ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plateforme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 13 aout 2024 inclus. MODALITÉS DE FINANCEMENT : cf. art. 3.1 du RC. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : cf. art. 5.1 du RC. COMPOSITION DU DOSSIER D'OFFRE: art. 5.2 du RC. REMISE DES PLIS : art. 6 du RC. NÉGOCIATION : art. 8 du RC. PIÈCES À FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : art. 9 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024